BILAN 2021

PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE 2019 - 2028











Bilan annuel du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028

Période: 01/01/2021 - 31/12/2021

DREAL coordinatrice : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Structure animatrice nationale : Société Française pour l'étude et la Protection des

Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Marie HANSER-MASSON (SFEPM), animatrice nationale

Relecture: Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine) & Nathalie de LACOSTE (SFEPM)

Citation recommandée : HANSER-MASSON M. (2022). Bilan 2021 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2019-20128). SFEPM, 42 p. + annexes.

SOMMAIRE

Les principaux partenaires	4
Introduction	7
Bilan des actions	9
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	10
Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valorise les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes	
Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	17
Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	21
Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	24
Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public	26
Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe	33
Conclusion	35
Bilan financier	38
REFERENCES	41
LEXIQUE	42
ANNEXES	43
Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux du plan	43
Annexe 2 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe	44
Annexe 3 : Fiche de prospection Castor d'Europe en Ile-de France avec intégration de relevés Loutre d'Europe (OFB)	48
Annexe 4 : Identification des causes de mortalité dans le Limousin	49
Annexe 5 : Communiqué de presse du GMN (Normandie)	51
Annexe 6 : Plaquette « Loutres et piscicultures en Limousin, vers une cohabitation »	52
Annexe 7 : Questionnaire du GMHL à destination des pisciculteurs	54
Annexe 8 : Extraits de Mammifères sauvages n°81 et n°82, le bulletin de la SFEPM	57
Annexe 9 : Echo du PNA n°13, bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe	60
Annexe 10 : La Catiche n°3, bulletin d'information de l'opération Havre de Paix	85
Annexe 11 : Communiqué de presse SFEPM « La Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ? »	98
Annexe 12 : Supports pédagogiques pour la Journée Mondiale de la Loutre	. 100
Annexe 13 : Plaquette du GMB «Connaître et protéger la Loutre d'Europe en Bretagne»	.102
Annexe 14 : Affiches évènementielles sur la Loutre d'Europe	. 104
Annexe 15 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Auvergne-Rhône-Alpes	. 105
Annexe 17 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en Centre-Val de Loire	.119

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES













LE DÉPARTEMENT



































































































Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan par l'envoi de leurs informations :

ABEL Marie (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), BELAUD Maxime (Nature En Occitanie), AZNAR Mélanie (Groupe Mammalogique d'Auvergne), BIROT-COLOMB Xavier (Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes), CATIL Jean-Michel (Nature En Occitanie), DUPUIS Ondine (LPO Franche-Comté), FRAISSARD Camille (LPO Hérault), FUENTO Nicolas (LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur), HESNARD Olivier (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des Collines normandes), HUREL Paul (Office Français de la Biodiversité), LERAT Damien (Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun), MARCHADOUR Benoit (LPO Pays de la Loire), PONCET Emile (Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie), RAMOS Meggane (Groupe Mammalogique Breton), SIMONNET Franck (GMB), THOMAS Bastien (Groupe Mammalogique Normand), VILLEGER Angélique (Sologne Nature Environnement).

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans de nombreuses régions de France. Audelà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés!

INTRODUCTION

En 2009, le ministère en charge de l'écologie a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Suite à sa validation par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), l'animation de ce premier plan avait été confiée à la SFEPM fin 2010, la DREAL de l'ex-Limousin assurant le pilotage administratif du plan.

Après avoir bénéficié de ce premier plan de « restauration » jusqu'en 2015, permettant notamment l'impulsion d'une dynamique autour de la conservation de l'espèce, la Loutre d'Europe fait aujourd'hui l'objet d'un second plan pour les dix années à venir (2019-2028). L'objectif est de favoriser et d'accompagner son retour dans son aire de répartition originelle, et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Rédigé et animé à nouveau par la SFEPM, le pilotage administratif est assuré par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les régions ont le choix entre différents niveaux de déclinaison de ce plan. Les actions mises en œuvre en région s'adaptent aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation et aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan national pour l'année 2021. L'intitulé et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action. Les difficultés rencontrées et les retards constatés sont discutés. Un bilan financier est présenté à la fin du présent document, et des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

L'ensemble des initiatives qui concourent à la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre qui ont pu être recensées sont présentées dans ce bilan.

Récapitulatif de l'état d'avancement des animations régionales du plan.

Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (référent DREAL et animateur régional).

Région	Type de l'animation régionale	Opérateur régional	Réunion(s) / COPIL en 2021		
Auvergne – Rhône - Alpes	Rédaction d'une déclinaison régionale (en cours)	Groupe Mammalogique Auvergne (GMA) et LPO AuRA	16/12/2021 : COPIL régional		
Bourgogne – Franche - Comté	Rédaction d'une déclinaison régionale	LPO Franche-Comté et Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA)	07/05/2021 : COPIL régional		
Bretagne	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Breton (GMB)	Pas de COPIL		
Centre-Val de Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	édaction d'une OFB Direction regionale Centre Val de Loire			
Grand Est	P	as d'actions mises en œuvre			
Hauts-de-France	Pas d'actions mises en œuvre				
Île-de-France	Pas d'actions mises en œuvre				
Normandie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	ans rédaction d'une Pas d'animation régionale			
Nouvelle- Aquitaine	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	France Nature Environnement Nouvelle- Aquitaine (FNE NA): délégation à Cistude Nature pour une coordination régionale en lien avec le			
Occitanie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Pas d'animation régionale	Pas de COPIL		
Pays de la Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO Pays de la Loire	Pas de COPIL		
Sud (ex. PACA)	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO PACA	Pas de COPIL		

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaina	N	Intitulá do Postion		Mise en œuvre en		
Domaine	•	Intitulé de l'action	2019	2020	2021	
Connaissance	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	х	х	х	
et veille écologique	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi					
Duetostion of	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	х	х	x	
conservatoire 4 la Loutre d'Europe		Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	х	Х	х	
		Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	х	х	х	
Communiquer et sensibiliser sur la Loutre 6 d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public		х	х	х		
n et animation	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe	х	x	x	

Actions mises en œuvre en 2021 dans chaque région

Région	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
Auvergne- Rhône-Alpes	Х	Х	Х	х	-	-	Х
Bourgogne- Franche-Comté	х	-	х	х	-	х	Х
Bretagne	X	X	X	-	-	X	-
Centre-Val de Loire	Х	х	Х	-	-	Х	Х
Grand Est	Pas d'actions mises en œuvre						
Hauts-de- France	Pas d'actions mises en œuvre						
Île-de-France	Pas d'actions mises en œuvre						
Normandie	X	-	X	X	-	X	-
Nouvelle- Aquitaine	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Occitanie	X	-	-	-	X	X	-
Pays de la Loire	X	Х	Х	X	-	X	-
Sud (ex. PACA)	Х	Х	Х	Х	-	X	X

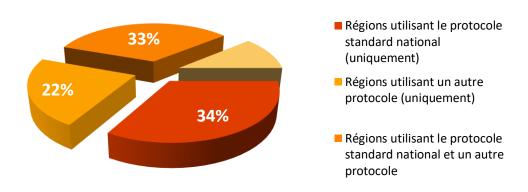
Action 1: Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est d'assurer le suivi de la répartition de l'espèce selon des méthodes fiables, homogènes et reproductibles afin de répondre aux demandes des politiques nationales, européennes et aux engagements internationaux de la France.

Protocoles de suivi et méthode d'analyse des données d'observation sur le terrain

Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales, etc. Nous rappelons que la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes.

Méthodes d'obtention des données de loutres en région en 2021



Au sein du groupe Loutre national, plusieurs réflexions avaient été lancées fin 2019, notamment sur la définition d'un protocole de suivi avec une pression de prospection plus importante que le protocole standard, à appliquer sur les fronts de recolonisation.

Une demande de subvention avait été déposée en novembre 2020 par l'animatrice nationale auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour réaliser une étude sur cette problématique, et qui a permis la prise en charge pendant 6 mois d'une stagiaire au sein de la SFEPM. Léa Ferrand a ainsi travaillé sur l'analyse des données de terrain d'une dizaine de structures partenaires (plus de 30 000 données brutes issues du terrain à trier, organiser et analyser), et les paramètres pouvant influencer le taux de détection de la Loutre. Son rapport est disponible au téléchargement sur le site du PNA Loutre : https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html.

Son étude démontre ainsi que la probabilité de détection de la Loutre d'Europe est quasiment deux fois moindre sur les secteurs de recolonisation par rapport aux secteurs de présence permanente, si le protocole standard est utilisé pour la prospection.

Formation à la recherche d'indices de présence

A l'échelle régionale, des formations sont organisées chaque année afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires. Cette année, en raison de la pandémie, beaucoup ont dû être reportées à 2022, ou ont été annulées. Les formations qui ont pu se tenir (comprenant également des sorties nature ouvertes au grand public) sont détaillées dans l'action 6.

Réalisation de prospections sur le terrain

Des échanges ont eu lieu entre l'animatrice nationale et des bénévoles souhaitant se lancer dans la détection olfactive de Loutre d'Europe avec leur propre chien de travail (notamment dans les Pays de la Loire) pour réaliser le suivi de l'espèce.

Des inventaires sont prévus ou sont en cours dans la quasi-totalité des régions déclinant le PNA, permettant la réalisation de cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe (voir Annexe 2).

En Bretagne, la Loutre occupe aujourd'hui la majeure partie du Morbihan et du Finistère, une grande moitié Ouest des Côtes d'Armor et seulement une frange marginale de l'Ille-et-Vilaine.

En Centre – Val de Loire, un projet de Sologne Nature Environnement est financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le conseil départemental du Loir-et-Cher pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et la mise en place d'une gestion conservatoire, jusqu'en 2023. Des suivis ont été réalisés en 2021, principalement en front de recolonisation.

Des suivis opportunistes sont également réalisés par les structures partenaires en région. L'OFB poursuit l'application du protocole Castor en notant les données Loutre éventuelles. Les données récoltées sont transmises directement à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Si aucune carte régionale de répartition de la Loutre d'Europe n'a été réalisée, un outil cartographique existe pour aider à identifier les zones à prospecter :

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/prospection_loutre_595152#8/47.400/1.406.

En Ile-de-France, aucune déclinaison régionale n'est mise en place et la Loutre n'a pas officiellement fait son retour dans cette région ; des prospections ont toutefois eu lieu dans le cadre du protocole « Castor d'Europe » (voir annexe 3). Les participants sont sensibilisés à l'écologie de l'espèce et formés à la recherche de ses indices de présence.

En Normandie, tous les techniciens rivière locaux, ainsi que les animateurs de Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), ont été conviés à participer aux journées de prospection dans le cadre des suivis réalisés par le Groupe Mammalogique Normand (GMN) dans le sud de la Manche (voir tableau Action 6). Tous les points apparaissant comme favorables (ouvrages d'art, confluences, anciens seuils etc.) ont été prospectés sur les bassins versants concernés. Deux suivis par an sont prévus jusqu'en 2024, d'où l'intérêt de les avoir formés sur le terrain pour pouvoir assurer une veille permanente locale sur chaque bassin versant. Ces journées étaient aussi ouvertes aux bénévoles du GMN.

Une formation a été faite par le CPIE des Collines normandes auprès d'étudiants en Licence professionnelle de l'Université de Caen, et de Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Gestion et Protection de la Nature (GPN) du lycée agricole de Sées.

La nouvelle chargée d'étude du Parc Naturel Régional (PNR) des marais du Cotentin et du Bessin, en charge des suivis Loutre, a également été formée. Pour le suivi du PNR, le protocole standard est utilisé mais adapté en prospectant uniquement les sites ayant montré la présence d'épreintes et permettant leur conservation sur une durée plus ou moins longue (tunnels, ouvrages d'art, etc.). La Loutre d'Europe n'y a pas été observée cette année.

Enfin, les techniciens rivière accompagnant le CPIE des Collines normandes lors des suivis de l'espèce sur le bassin versant de l'Orne ont directement été formés sur place.

En Nouvelle – Aquitaine, des prospections ont été assurées par les salariés du GMHL pour combler les lacunes de connaissance, en particulier sur certains secteurs au sud-ouest de la Corrèze et au nordest de la Creuse. Ces prospections ont suivi la méthodologie du protocole standard national.

Le GMHL collecte également en continu des observations opportunistes via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes, Faune-Limousin (www.faune-limousin.eu).

En 2021, 241 données ont été collectées dont 139 par des salariés du GMHL sur des missions financées par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Cela regroupe aussi bien des observations d'individus vivants que d'indices de présences ou de cadavres. La répartition des observations en 2021 est visible figure 1. (139 données). Seules les données récoltées par les salariés du GMHL ont été transmises au Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP).

En Occitanie, un travail de trois jours consistant à mettre en évidence la présence de la Loutre d'Europe sur le fleuve « Garonne » entre Toulouse (31) et Moissac (82) a été effectué en 2021. Les résultats ont été très positifs. L'animal a été détecté sur l'ensemble du tronçon, entre Toulouse et la confluence

Garonne/Tarn. Ce sont 57 mailles sur 65 km de cours d'eau qui ont été prospectées. Sur ces 57 mailles, 26 ont été positives et 31 négatives.

Des pièges photographiques ont également été installés sur cette portion de Garonne afin de détecter d'éventuelles portées de loutrons.

Des investigations ont également été effectuées sur la rivière « Touch », entre les communes de Cugnaux et Colomiers (31). La Loutre a été détectée sur l'intégralité de ce tronçon. Nous supposons que l'animal utilise cet affluent de la Garonne pour éviter le dérangement anthropique toulousain et contourner le centre de la métropole.

Des prospections ont également été réalisées dans le cadre des Atlas de Biodiversité (ABC) des communes de Blagnac (31) et de Labruguière (81). Le protocole utilisé pour toutes ces prospections s'inspire de méthodes « Flash » à partir des ponts. Des zones avec absence de données étaient sélectionnées et différents ponts sur ces zones étaient prospectés.

En Pays de la Loire, un suivi a été fait à la fois en zone de présence principale de la Loutre d'Europe et sur ses fronts de recolonisation : bassin de l'Erdre, bassin versant de la Sarthe amont et bassin versant du Sarthon.

En PACA, l'année 2021 a été marquée par le renforcement et l'animation du réseau d'observateurs dans la sphère professionnelle avec l'implication de nouvelles structures partenaires (parcs naturels, gestionnaires de site, syndicats de rivière, etc.) et par l'amplification de la communication via différents médias. Un effort de prospection permettant de suivre la reconquête de la Loutre en région a été maintenu (voir annexe 2).

Des prospections ciblant l'espèce ont été menées cette année sur des zones peu ou anciennement prospectées (Camargue, Moyenne et Haute Durance, Nesque et Nord Vaucluse).

Les observations indirectes ou par piège photographique se multiplient en 2020 et 2021 sur la moyenne Durance et sur quelques confluents : Verdon, Largue, et même Colostre (affluent du Verdon).

En 2021, l'espèce semble toujours bien présente dans le quart nord-ouest de la région avec ses sites historiques toujours fréquentés et une augmentation des données de présence sur le réseau des Sorgues. Après la tempête Alex qui a dévasté les vallées de Roya Bévéra le statut de l'espèce dans ces secteurs est inconnu ; aucune donnée positive de Loutre d'Europe n'a été enregistrée dans les bases de données Silène Faune ou Faune PACA, mais le site Biodiv'Mercantour mentionne une donnée en 2021 sur la Bévéra légèrement en amont de Sospel.

En revanche, l'espèce a été détectée pour la première fois et à plusieurs reprises dans la vallée de la Cagne.

Une épreinte a été observée dans la vallée de l'Oule sur la commune de Bruis dans les Hautes-Alpes, assez loin des noyaux de présence connus (individu isolé ou population ?). Sur la même rivière, l'espèce semble présente plus en aval dans la Drôme, au niveau de La Motte-Chalençon.

Restitution des données de répartition

A l'échelle nationale, la centralisation des données (transmises à minima à l'échelle de la maille 10 x 10 km) se fait au travers de l'Observatoire National des Mammifères (ONM), un projet de portail cartographique, doublé d'un centre de ressources, porté par la SFEPM et consultable par le grand public. La construction de ce portail est déjà bien avancée, il est quasiment fonctionnel. L'ensemble des données de présence (protocole standard et autres méthodes) et d'absence (protocole standard uniquement) de Loutre d'Europe reportées à la maille 10 x 10 km, collectées lors du précédent plan et jusqu'en 2016, ont été intégrées à cet observatoire. Elles sont visualisables via le lien suivant : http://observatoire-mammiferes.org/.

Sont également visibles sur cet outil les données de mortalité recensées au cours de la même période (jusqu'à 2016). Le centre de ressources a en parallèle été enrichi de différents documents sur la Loutre, et sera complété au fur et à mesure des nouvelles publications.

En 2021, les structures partenaires du plan qui s'investissent dans le suivi de l'espèce ont été sollicitées pour transmettre toutes les données de Loutre collectées depuis 2016. L'intégration de ces données plus récentes permettra en 2022 de mettre à jour la carte de répartition à l'échelle nationale de l'espèce, sur l'ensemble de la période 2012-2021. Elle sera disponible sur le site consacré au PNA Loutre d'Europe : https://www.sfepm.org/suivi-et-repartition-de-la-loutre.html. Cette mise à jour permettra de mettre en avant les secteurs nouvellement colonisés, les manques en termes de prospection et les potentiels secteurs de disparition locale sur lesquels il faudra être particulièrement vigilants.

Il est important de garder à l'esprit que l'ONM n'est pas une base de saisie mais un système de restitution de données. La saisie se fera toujours dans les bases locales et les structures resteront propriétaires de leurs données. Le fonctionnement et la gouvernance de l'ONM sont expliqués sur les pages dédiées du site internet de la SFEPM: https://www.sfepm.org/ONM.htm.

Pour que cet outil devienne complètement opérationnel, l'articulation avec le SINP et le système de validation des données acquises sur le terrain doivent être affinés. Les données centralisées au sein de l'ONM seront ensuite régulièrement transmises sous forme de Données Elémentaires d'Echange (DEE) au SINP, à la maille 10 x 10 km, et inversement.

Des cartes de répartition régionales ou locales ont été mises à jour dans quatre régions en 2021 (voir Annexe 2).

Bilan des indicateurs pour l'année 2021

Indicateurs de suivi	
Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 22 recensées au total (non exhaustif).
Nombre de mailles prospectées	Au moins 412 au total (non exhaustif).
Nombre de données acquises	Au moins 2 970 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 4 cartes réalisées (voir Annexe 2).
Indicateurs de réalisation	
Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres en ligne 2012-2016, actualisation prévue mi 2022.
Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2022 d'un document « boîte à outils ».
Définition d'une grille d'évaluation des données	
récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue courant 2023.

Perspectives

Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre, en particulier sur les fronts de recolonisation de l'espèce.

La finalisation et la diffusion de la carte de répartition de la Loutre d'Europe en France sur la période 2012-2021 est prévue pour 2022.

Suite à l'étude sur l'efficacité du protocole standard de prospection de la Loutre et ses pistes d'améliorations, la SFEPM rédigera un document « boîte à outils » sur la base des résultats de Léa Ferrand, des retours des structures impliquées dans le suivi de la Loutre en France et sur la bibliographie disponible. Ce document présentera plusieurs protocoles, leurs objectifs, l'échelle à laquelle les appliquer, leurs avantages, et leurs inconvénients. Les structures pourront y piocher ce qui correspond à leurs besoins. Ce document serait révisable au fil du temps et des nouvelles expériences. En annexe du document sera ajouté un catalogue d'illustrations des grands types de paysages (ruisseaux pyrénéens vs marais bretons, etc.) où prospecter les meilleurs sites de marquage. Cette annexe servira d'aide pour les structures qui débutent dans les prospections.

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

L'objectif de cette action est de mieux comprendre les causes de mortalité de la Loutre d'Europe, surveiller l'évolution des principaux facteurs et notamment la part liée aux facteurs anthropiques.

Au niveau national

Une carte dynamique en ligne recensant les cas de mortalité a été créée dans le cadre du PNA sur la base des données de mortalité récoltées entre 2010 et 2016. Elle sera actualisée régulièrement. Cette carte est hébergée sur le module Loutre de l'Observatoire National des Mammifères, portée par la SFEPM (http://www.observatoire-mammiferes.fr/atlas/espece/60630).

Les structures ont également été sollicitées en 2021 par l'animatrice nationale pour transmettre leurs données de mortalité recensées entre 2016 et 2021 dans le but de pouvoir mettre à jour cette carte courant 2022.

La SFEPM a obtenu des financements auprès de la DREAL Nouvelle-aquitaine pour la constitution des kits de prélèvements d'échantillons génétiques sur les cadavres de loutres. Ces prélèvements sont actuellement envoyés pour analyse génétique au laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège, dans le cadre du suivi de la dynamique des populations de loutres sur le territoire national. Ils seront à terme stockés au MNHN à Paris afin d'être tenus à disposition de scientifiques. Les échanges ont repris avec le MNHN et un modèle de convention a été proposé par la SFEPM.

Au niveau régional

En Auvergne-Rhône-Alpes, un réseau de collecte commence à s'organiser, notamment côté Auvergne (objectif d'animation de la déclinaison du PNA en 2022). Quatre cadavres ont été collectés en 2021 (trois sont stockés au GMA et un à l'OFB Rhône). Le GMA a procédé à l'autopsie de deux des trois individus collectés cette année, plus d'une dépouille collectée en 2020, avec réalisation de prélèvements d'oreilles pour une analyse génétique ultérieure. Deux échantillons de tissus antérieurs à 2021 sont également stockés.

En Bretagne, 13 cas de mortalité routière de Loutre ont été recensés, ce qui se situe un peu en-dessous de la moyenne annuelle (18 au cours des cinq dernières années). Six autres cas de mortalité ont été rapportés sans que la cause de la mort n'ait pu être identifiée. Sur ces 19 cadavres, 12 ont été collectés et stockés pour une autopsie ultérieure, par le GMB, les services départementaux du Morbihan et du Finistère de l'OFB, et la DIR Ouest.

En Centre-Val de Loire, Sologne Nature Environnement est bien identifiée par les éventuels collecteurs, et la demande de dérogation ministérielle est en cours d'instruction. Un cas de mortalité, une loutre victime d'une collision routière, a été recensé en 2021 sur la commune de Bossay-sur-Claise (37). La demande d'autorisation de transport pour Epiméthée est aussi en cours.

En Normandie, deux cadavres ont été signalés sur la route, dont un cas n'ayant pu être vérifié. Aucun nouveau cadavre n'a été collecté depuis 2020 (un cadavre est stocké au GMN dans l'attente de son autopsie).

Actuellement il n'existe pas de réseau de collecte organisé, la demande de dérogation au titre des espèces protégées est en cours d'instruction par la DREAL.

En Nouvelle-Aquitaine, deux loutrons ont été amenés au centre de soins de Charente Nature en septembre 2021, mais tous les deux n'ont pas survécu. La DREAL financera leur autopsie par le GREGE, une fois les autorisations administratives obtenues. Des cadavres ont été observés sur les routes par le SD 16 de l'OFB, mais il n'est pas certain qu'ils aient été récupérés.

Côté <u>Limousin</u>, le GMHL a analysé les données de mortalité collectées dans l'ex-région depuis plus de 20 ans. Leur base de données fait état de 65 données de mortalité parmi les 5131 données de Loutre d'Europe. Ces cas de mortalité ont été répartis dans les catégories suivantes : collision routière, chasse, piégeage, santé et cause inconnue (voir annexe 4). Une majorité des données de mortalité sont liées à des collisions avec des véhicules routiers (47) soit 72,3% des données ; pour 3 données, la cause de la mort est imputable à la chasse et pour une au piégeage, soit respectivement 4,6 et 1,3% des données récoltées ; 2 données font état d'individus morts suite à des complications sanitaires (hémorragies,

anorexie) soit 3,1% des données ; pour 12 données (c'est-à-dire 18,5% des données), la cause de la mort demeure inconnue.

Jusqu'en 2010, la plupart des cadavres dans le Limousin étaient détectés autour de Guéret en Creuse.

Un nouvel arrêté ministériel permet au réseau de collecte (19 bénévoles) d'être à nouveau opérationnel pour la région **Pays de la Loire**.

En région Sud, un module « mortalité routière » est mis à disposition dans la base de données www.faune-paca.org, et la LPO PACA procède à des communications régulières sur l'importance de la saisie des observations de cas de mortalité. Ceci est régulièrement rappelé lors des formations dispensées par la LPO PACA auprès des agents EDF, des agents de collectivités, des ouvriers forestiers et autres personnels intervenant en milieu naturel.

Il est à noter que les données de mortalité en région ne reprennent pas toujours les données éventuellement récoltées par l'OFB.

Bilan des indicateurs pour l'année 2021

Indicateurs de suivi	
Nombre de données collectées sur les cas de mortalité :	Sur routes: 38 (14 en AuRA dont 3 collectés, 13 en Bretagne dont 7 collectés, 1 en Centre Val de Loire, 2 en Normandie, 4 en Nouvelle-Aquitaine, 4 en Occitanie dont 1 collecté). Hors routes: 14 (6 en Bretagne dont 5 collectés, 2 en Nouvelle-Aquitaine, 6 en Occitanie). Un dernier cadavre a été collecté par l'OFB Rhône, sans cause probable de mortalité (mortalité routière ou inconnue). 6 cadavres ont également été retrouvés dans le Limousin, sans connaissance de la cause de mortalité.
Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Inconnu (en cours).
Nombre de cadavres collectés	13 (Bretagne : 12, ex Midi-Pyrénées :1). 2 en NA
Nombres d'autopsies réalisées	3 (cadavres collectés sur plusieurs années en Auvergne – Rhône - Alpes).
Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 5 (non exhaustif).

Indicateurs de réalisation	
Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue en 2022.
Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Pays de la Loire). En cours en Nouvelle-Aquitaine, en Centre – Val de Loire
Banque de prélèvements de tissus en place	Echanges en cours avec le MNHN, convention à signer en 2022
Base de données biologiques opérationnelle	En cours de construction.
Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.

Perspectives

Les objectifs en 2022 sont :

- de finaliser la convention de partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) qui avait été identifié comme structure potentielle de stockage et de conservation des échantillons biologiques de loutres au niveau national,
- de tenir une réunion avec l'OFB en 2022 afin de formaliser les conditions d'implication du réseau SAGIR à la collecte des cadavres de loutres ainsi qu'à l'autopsie des cas de mortalité hors du cadre des collisions routières.
- de mettre à jour la carte de recensement des cas de mortalité de loutres sur la période 2012-2021 sur l'ONM.
- de constituer des « kits » de prélèvements génétiques lors de la découverte de cadavres de loutres et de les distribuer gratuitement à des structures associatives souhaitant s'impliquer dans le suivi des cas de mortalité et la valorisation des cadavres de loutres,
- de proposer une organisation pour la base de données des prélèvements biologiques de loutres et de commencer à y intégrer les données régionales.

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de diminuer, voire éliminer, la mortalité d'origine anthropique de façon à la rendre « compatible » avec les capacités démographiques de l'espèce afin qu'elle ne soit plus un frein à son expansion.

Mortalité routière

En Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat vert et bleu Alagnon, 18 points noirs ont été identifiés dont 6 ont fait l'objet d'un diagnostic de terrain et un d'un aménagement après diagnostic. Une étude a également été réalisée pour le Conseil Départemental du Cantal où 44 ouvrages ont fait l'objet d'un diagnostic de terrain, pour l'instant sans aménagements.

En Bourgogne-Franche-Comté, la Loutre d'Europe a été prise en compte dans 29 projets de travaux de restauration de milieux aquatiques et de continuités écologiques portés par le contrat territorial Aron-Morvan et le Conseil Général Cure-Yonne.

En Bretagne, plusieurs actions sont mises en place avec la DIR Ouest ou les Conseils Départementaux pour réduire la mortalité routière, que ce soit par une assistance en vue d'aménagements en faveur des mammifères semi-aquatiques, des diagnostics d'ouvrages hydrauliques (évaluation du risque de collision) ou le suivi d'ouvrages aménagés. Un bilan du diagnostic du risque de collision pour la Loutre de 250 ouvrages du réseau routier national effectué pour la DIR Ouest depuis 2012 a été dressé, ainsi qu'une hiérarchisation en matière de priorité d'aménagement. Par ailleurs, dans le cadre de conventions avec les conseils départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, un diagnostic d'ouvrages hydrauliques avant travaux a été mis en place permettant l'accompagnement d'aménagements visant à limiter le risque de collision routière pour la Loutre.

Le GMB a par ailleurs rédigé une synthèse mammalogique dans le cadre de l'instruction de projets routiers.

En Centre – Val de Loire, Sologne Nature Environnement a évalué une quinzaine d'ouvrages sur le Loir-et-Cher et le Loiret, par rapport au risque de collisions routières. Un ouvrage a été aménagé, et un suivi de l'efficacité des aménagements est en place.

En Normandie, suite à la découverte d'un cadavre aux portes de Caen en juillet 2021, le service environnement du Conseil Départemental du Calvados et le service route ont acté la réalisation de l'aménagement de l'ouvrage concerné. La DIR Nord-Ouest a quant à elle réalisé une quinzaine de diagnostics de franchissabilité d'ouvrages d'art dans la Manche, le Calvados et l'Orne.

Un ouvrage d'art à Horn près de Thury-Harcourt (Calvados) a été aménagé en 2022 avec l'aide de la Fédération de Pêche, et deux ouvrages aménagés sur le bassin versant de l'Orne ont été suivis par le CPIE des Collines normandes.

En Occitanie, durant l'année 2021, Nature En Occitanie a étudié un ouvrage situé sur la route départementale D935, entre les communes de Riscle et de Tarsac dans le département du Gers (32). L'ouvrage étudié est un pont situé sur un Canal reliant deux cours d'eau (le canal du Moulin et l'Adour). Lors des crues, la Loutre ne peut plus passer sous ce pont (absence de banquette) et est victime de collisions routières (deux cas en 2018 et 2019). Une banquette sera prochainement aménagée sous cet ouvrage afin de faciliter le déplacement de l'espèce en période de montée des eaux (les travaux sont a priori prévus en 2022).

Une étude sur différents passages à faune « non dédiés » a été réalisée sous l'autoroute A64, en bordure de la Lène, sur la commune de Lanespède (Hautes-Pyrénées, 65). Grâce aux pièges photographiques utilisés pour ces suivis, il a été mis en évidence que les loutres passaient sous l'autoroute en empruntant les cours d'eau de ces passages à faune non dédiés.

Dans les Pays de la Loire, deux sessions d'informations sur le franchissement d'ouvrages par la faune ont été organisées à destination des agents du Conseil départemental de Loire-Atlantique et des services de l'agglomération du Choletais. Plus de 350 ouvrages ont été évalués quant au risque de mortalité due aux collisions routières en 2021, et des aménagements ont été réalisés sur environ 25 ouvrages pour réduire ce risque.

Tous les trois ans (notamment en 2021), le Parc Naturel Régional du Marais poitevin réalise un diagnostic et un bilan de la fonctionnalité des tous les aménagements à destination des loutres présents sur son territoire. Les 35 aménagements recensés en 2021 sont tous fonctionnels à l'exception d'un seul qui fait l'objet d'un diagnostic du gestionnaire, le Conseil départemental de la Charente-Maritime (voir rapport d'évaluation de la fonctionnalité des passages à loutre dans le Marais poitevin en 2021).

En région Sud, le travail a été orienté vers la sensibilisation de divers usagers et gestionnaires de la nature :

- information sur les risques de mortalité et les mesures réglementaires et de gestion auprès d'animateurs Natura 2000, de techniciens de rivière lors de formations (Le Puy Sainte-Réparade, voir Annexe 6) et à l'occasion de sollicitations (rivière Lez, Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL), réseau des Sorgues (Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS)), Durance EDF Hydro),
- assistance au SMBS pour la prise en compte de l'espèce dans les travaux et l'identification des points et passages routiers potentiellement à risque sur le territoire (opération démarrée en 2021 suite à la formation de mars, suite prévue premier trimestre 2022).
- accompagnement du Conseil départemental de Vaucluse dans la définition de la Trame Turquoise et prise en compte de l'espèce dans la stratégie,
- diffusion d'ouvrages techniques et d'une plaquette sur les mammifères semi-aquatiques de la région PACA sur la thématique des passages à faune, notamment auprès des services des routes.

Autres causes de mortalité

Au niveau national, la SFEPM a publié un communiqué de presse « la Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ? », suite à des propos tenus par le président de la Fédération Nationale des Chasseurs sur une radio de grande écoute (voir annexe 11).

En Bretagne, une journée de sensibilisation au sein d'un territoire en phase de recolonisation, le bassin versant du Couesnon, a été organisée à Antrain (35). Celle-ci a permis de sensibiliser les différents acteurs et usagers du territoire (élus locaux, fédération de pêche, base de plein air, techniciens de bassin versant) à la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques locales et dans la gestion des milieux (action 4), dans le but de réduire les risques de destruction et de dérangement. Une nouvelle journée de ce ce type devrait être organisée au sein d'un autre bassin en phase de recolonisation, par exemple celui de l'Arguenon.

Enfin, le GMB s'est porté partie civile, avec Bretagne Vivante et la SFEPM à la suite d'un cas de braconnage de plusieurs loutres dans les Côtes-d'Armor. L'audience est prévue le 21 mars 2022.

En Occitanie, des échanges ont eu lieu avec l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de Labruguière (81) (commune où la Loutre est bien présente) afin que le mustélidé soit mieux pris en compte et de faire évoluer l'image de nuisible qu'en ont les pêcheurs de la commune.

En région Pays de la Loire, la LPO Anjou a été sollicitée pour donner un avis sur une étude d'impact relative à l' « Aménagement du barrage du Petit Vioreau ».

En région Sud, le travail a été orienté vers la sensibilisation de divers usagers et gestionnaires de la nature :

- appui au projet de passe à mammifères sur le barrage EDF de Bompas et Mallemort, suite à l'étude sur la transparence des ouvrages EDF mené en 2018,
- sensibilisation à la présence de l'espèce sur les Sorgues auprès du gérant d'une pisciculture (assistance pour une problématique de prédation par des Ardeidés et sans doute par la Loutre d'Europe dans les mois ou années à venir),
- sensibilisation sur les espèces et les risques de mortalité engendrés par les barrages et les seuils auprès d'EDF Hydro Méditerranée,
- assistance à EDF Hydro méditerranée pour obtenir des financements pour améliorer la perméabilité de ses barrages (dans le cadre du Plan de Relance de la DREAL, projet de rétablissement des continuités écologiques pour les mammifères semi-aquatiques sur la Durance).

Prise en charge des loutres d'Europe en détresse

Deux loutres (un loutron orphelin et un adulte victime d'une collision routière) ont été prises en charge par le centre de soins Panse-Bêtes **en Auvergne-Rhône-Alpes** courant 2021 et ont survécu. Un nouveau loutron les a rejoints début 2022. Ils n'ont pas encore été relâchés en nature.

Un loutron a priori en détresse a été repéré dans **les Pays de la Loire** à Guérande (44), semblant seul et non autonome ; l'animal n'a pas été revu.

Deux loutrons ont été trouvés le long d'une route communale de Rioux-Martin en Nouvelle-Aquitaine, respectivement les 11 et 14 septembre 2021. Amenés au centre de soins de Charente Nature, le premier légèrement blessé et le second sans blessure apparente, ils sont morts peu de temps après leur arrivée. Une troisième loutre, une jeune femelle, a été découverte en juillet 2021 dans le jardin d'un particulier en Charente. Confiée dans un premier temps au centre de soins de Charente Nature (Torsac), elle a pu être rapatriée au centre de sauvegarde de la faune sauvage LPO Aquitaine.

Enfin les deux jeunes loutres arrivées fin 2020 au centre de sauvegarde de la faune sauvage LPO Aquitaine ont été relâchées au début de l'été 2021.

Un partenariat a été mis en place à la fin de l'été 2019 entre la SFEPM et l'entreprise Gifts for Change pour la vente de bracelets à l'effigie de Loutre dans les enseignes Nature et Découvertes et Cultura, au sein d'une collection « Bêtes à porter ». Pour chaque bracelet vendu, 1€ est ainsi reversé à la SFEPM. Ce partenariat a pour objectif de financer les centres de soins pour la faune sauvage pour l'accueil de Loutre d'Europe. Le premier centre de soins à bénéficier de cette aide, « Panse-Bêtes », a pu construire fin 2020 un bassin et un enclos adaptés à la réhabilitation d'individus adultes. Ces structures ont accueilli leurs premières loutres en 2021. Il est prévu que les fonds collectés en 2020 et 2021 (environ 4 500€) soient reversés au centre de soins de la faune sauvage de Tonneins pour remettre aux normes leur enclos dédié aux loutres.

Bilan des indicateurs 2021

Indicateurs de suivi	
MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.
Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	Toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 4, - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 2, -Services de l'Etat : 5, -Gestionnaires de rives et barrages : 18, -Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 7, -Sports de nature : 1.
Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 755 (non exhaustif : 62 en Auvergne-Rhône-Alpes, 125 en Bourgogne – Franche-Comté, environ 100 en Bretagne, 16 en Centre – Val de Loire, 16 en Normandie, 3 en ex Aquitaine, 433 dans les Pays de la Loire).
Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 54 (non exhaustif : 1 en Auvergne-Rhône-Alpes, 6 en Bourgogne – France Comté, environ 15 en Bretagne, 1 en Centre – Val de Loire, 1 en Normandie, 30 dans les Pays de la Loire).
Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Au moins 2 (non exhaustif).
Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.

Indicateurs de réalisation	
Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
Pourcentage de départements ayant pris un arrêté	Au moins 57 % (au moins 35
préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives	départements sur 62 où la Loutre
dans la zone de présence de l'espèce	est présente).

Indicateurs de réalisation			
Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Amélioration du guide prévue pour 2022 (suite à l'actualisation de la carte de répartition).		
Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2023.		
Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	4 centres avec des installations adaptées à la réhabilitation de loutres (LPO Aquitaine, Océanopolis, Panse-Bêtes, Tonneins), dont 2 ont l'autorisation de relâcher en 2021 (Océanopolis, Panse-Bêtes)		
Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher» rédigé et diffusé	Création d'un groupe de travail prévue en 2022.		
Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.		
Nombre total d'individus sauvés	2 individus relâchés en 2021 (centre LPO Aquitaine).		
Nombre de publications scientifiques	Inconnu.		

Perspectives

Un Groupe de travail sera monté en 2022 pour la rédaction du document de cadrage « Traitement d'une loutre en détresse et procédure de relâcher ».

Il est difficile de recenser l'ensemble des dossiers réglementaires prenant en compte la présence de la Loutre, cet inventaire s'avérant très chronophage. Les structures animatrices régionales n'en sont pas systématiquement informées. La prise en compte de la Loutre dans les études d'impact existe mais demeure difficile à chiffrer. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation auprès des différents acteurs concernés.

Le guide « Zones de présence de la Loutre et piégeage » sera mis à jour suite à l'actualisation de la carte de répartition de la Loutre d'Europe en France avec les données de la période 2016-2021, pour être ensuite diffusé largement.

Action 4: Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir ou restaurer un habitat d'espèce de qualité sur la majorité de l'aire de répartition de l'espèce.

L'animatrice est ponctuellement contactée par des professionnels (bureaux d'étude, associations, animateurs de site Natura 2000, etc.) pour des conseils sur les aménagements d'ouvrages pour les loutres et une gestion favorable des milieux (3 sollicitations en 2021). L'animatrice nationale a notamment rendu des avis sur deux projets:

- du bureau d'étude ETEN Environnement sur le suivi spécifique de la Loutre d'Europe réalisé dans le cadre d'une évaluation environnementale dans les Landes,
- du collectif « A pas de Loutre » sur le projet touristique Coucoo en Ariège.

En Auvergne-Rhône-Alpes, deux sollicitations pour la prise en compte de la Loutre ont été comptabilisées en 2021 :

- par la DIR Massif central concernant un suivi de chantier et des préconisations d'aménagement pour un passage à Loutre ; un suivi d'efficacité y sera réalisé par la suite ;
- par la DREAL, via une demande initiale de la DDT Puy-de-Dôme, pour du conseil sur des propositions d'aménagements de passages à Loutre et Castor d'Europe.

En Bretagne, un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation de l'est de la région où la Loutre d'Europe peine encore à s'installer, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce. Les différents syndicats des bassins versants du Couesnon et de l'Arguenon, tous deux en phase de recolonisation ont été contactés afin de mettre en place une journée de sensibilisation auprès des élus, des usagers (fédérations et associations de pêche, de chasse, des piégeurs, sports de nature, etc.) et des gestionnaires de berges et de cours d'eau. Une première réunion en octobre 2020 a permis de décider de la forme que prendrait cette journée de sensibilisation. Le syndicat de bassin versant du Couesnon et le GMB ont donc organisé, le 23 novembre 2021, une journée de sensibilisation auprès des élus, des usagers (fédérations et associations de pêche, de chasse, de piégeurs, de sports de nature, etc.) et des gestionnaires de berges et de cours d'eau. Cette journée a permis d'accueillir une quinzaine de personnes, dans une des salles du Pôle Social et Solidaire, à Antrain (35), et tout en présentant l'espèce, de favoriser les échanges et répondre aux questions autour du retour de la Loutre d'Europe. Cette matinée en salle a été suivie d'une après-midi sur le terrain pour rechercher l'espèce dans le territoire. Etant donné le contexte géographique, le Groupe Mammalogique Normand a également été associé à cette journée.

Une journée similaire serait organisée sur le bassin versant de l'Arguenon où des indices de présence de la Loutre d'Europe sont notés depuis le milieu des années 2000 sans que l'espèce ne semble parvenir à s'y installer durablement (indices restant localisés). Des échanges ont été initiés avec Yannick Bellanger, animateur pêche et nature, à la Maison Pêche et Nature des <u>Côtes d'Armor</u> où l'animation pourrait se dérouler.

Dans le cadre de conventions spécifiques et de financements distincts, des conseils ponctuels ont été apportés à des gestionnaires de milieux naturels. Ainsi, une visite de terrain a été effectuée et un avis donné au département du <u>Finistère</u> pour la prise en compte de la Loutre dans l'aménagement d'un platelage sur un chemin de randonnée sur la tourbière de Langazel (29). Dans le cadre d'une assistance au réseau Natura 2000 pour la DREAL Bretagne, des conseils concernant l'opportunité d'aménagement d'ouvrages routiers hydrauliques pour la Loutre et l'intérêt du site pour l'espèce ont été apportés aux opérateurs des sites Natura 2000 de Guisseny (29) et de la Vallée du Canut (35).

En Normandie, le CPIE des Collines normandes a été sollicité par la DDT de l'Orne pour un chantier concernant des travaux au niveau du barrage hydroélectrique EDF de Rabodanges (voir communiqué de presse en annexe 5).

Le GMN a fourni des données Loutre à la DDTM pour déterminer les zones de présence avérée de l'espèce en vue de la prise des arrêtés relatifs aux interdictions de pièges tuants à proximité des habitats aquatiques de l'espèce.

En Occitanie, plusieurs occasions ont indirectement permis de sensibiliser et d'informer les aménageurs, élus, services instructeurs ou de contrôle sur la gestion des habitats en faveur de la Loutre :

- le COPIL du projet Loutre 2018-2021 initié par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Fleuve Hérault en partenariat avec l'organisme de recherche CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) (suite de l'appel à projet biodiversité lancé par l'Agence de l'Eau),
- réunions pour le montage du projet participatif sur la Loutre et la biodiversité porté par la LPO Occitanie délégation Hérault (lancement de la campagne en février 2022).

Si aucune session de sensibilisation et d'information n'a été organisée auprès d'un public professionnel, l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe a permis de sensibiliser le salarié ENS du Conseil Départemental du Gers.

Début 2022, une journée technique sur les mammifères semi-aquatiques sera animée par NEO, journée à laquelle différents professionnels seront conviés. Différents éléments seront présentés durant cette formation : amélioration de l'habitat de la Loutre, amélioration des continuités écologiques pour l'espèce (banquette, passage à faune), indices de présence du mustélidé, etc.

Le CEN Occitanie a effectué trois animations sur la thématique et la prise en compte des mammifères semi-aquatiques auprès de Groupements d'Usines d'EDF.

Dans les Pays de la Loire, deux sessions d'information sur la gestion des habitats ont été organisées à destination des syndicats mixtes de la Divatte (44) et des bassins Evre-Thau-S^t Denis (49). La LPO Anjou a par ailleurs été sollicitée pour un avis sur une étude d'impact (« Aménagement du barrage du Petit Vioreau »).

En région Sud, l'information sur la présence de l'espèce et sa conservation est diffusée à un ensemble d'acteurs : services de l'état, gestionnaires de sites, bureaux d'étude, services départementaux, OFB, animateurs Natura 2000.

La LPO PACA a assisté le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues pour la prise en compte de l'espèce dans les travaux, la création de futurs havres de paix pour la Loutre et l'identification des points et passages routiers potentiellement à risque sur le territoire (opération démarrée en 2021 suite à la formation de mars, suite prévue premier trimestre 2022).

La LPO a également émis des préconisations auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez à l'occasion de travaux dans le lit du Lez (Bollène, 84) et diffusé le guide « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorables à la Loutre d'Europe ».

Bilan des indicateurs en 2021

Indicateurs de suivi	
Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	1 en Bretagne, 2 dans les Pays de la Loire, 3 en Occitanie (non exhaustif).
Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	6 (non exhaustif) dont 2 en AuRA, 1 en Normandie et 1 dans les Pays de la Loire.
Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés (hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)	2 en Bretagne, 2 en région PACA (non exhaustif).
Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	1 (webinaire « The otters beyond frontiers » : Allemagne, Pays-Bas, Belgique).

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	6 (non exhaustif).
Nombre total d'aménagements réalisés (hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)	4 (non exhaustif).
Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.

Indicateurs de suivi	
Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2023.

Perspectives

La SFEPM a le projet de participer en 2022 aux échanges concernant de futurs programmes LIFE Loutre, ciblés sur la frontière nord-est pour anticiper la recolonisation via les Ardennes belges (Grand-Est, Hauts-de-France voire Bourgogne-Franche-Comté) et la frontière sud-est suite à la découverte de la population en Roya-Bevera (Italie, Suisse).

Un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation des régions du nord et de l'est du territoire métropolitain, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce (Savouré-Soubelet *et al.* 2015), ce qui nécessitera un engagement pro-actif des acteurs.

Il est difficile de recenser l'ensemble des dossiers réglementaires et les documents en lien avec la déclinaison des politiques publiques (SAGE, documents d'objectifs (DOCOB), trames vertes et bleues (TVB) etc.) prenant en compte la présence de la Loutre, et pour les structures animatrices régionales d'en être informées. Il est également difficile et très chronophage de répertorier à l'échelle nationale les sites protégés où la Loutre est présente et prise en compte. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et le partage d'expériences auprès des gestionnaires de sites et autres acteurs concernés.

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles

L'objectif de cette action est de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre Loutre d'Europe et les activités piscicoles et conciliable avec les impératifs économiques de la profession.

<u>Pérennisation de la mission nationale de conseil et de médiation via un animateur « Loutre et pisciculture</u>

Malgré une difficulté générale pour financer cette action importante dans le PNA Loutre, deux financements conséquents ont été obtenus fin 2021 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Nature et Découvertes, permettant de lancer plusieurs missions dès 2022 détaillées dans le paragraphe « Perspectives ».

Récapitulatif des expertises et interventions sur exploitations

Région	Lieu / exploitation	Commune
-	•	-

Aucune expertise n'a été réalisée en 2021.

Systèmes anti-prédation

Une structure anti-prédation a été installée sur le site de Vermenoux à Château-Chinon (58).

Quant aux possibilités de financements des installations destinées à prévenir la prédation par la Loutre, le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) comprenait jusqu'ici des mesures mobilisables pour l'aide à la protection contre les prédateurs piscivores. Le nouveau programme FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) 2021-2027 est encore en cours de construction. La France souhaite cependant maintenir ce type d'aides.

Sensibilisation et information

En Bretagne, les deux lycées bretons proposant une formation en aquaculture (Saint-Malo, 35 et Fouesnant, 29) avaient été contactés en 2020 afin de leur proposer de sensibiliser et d'informer les futurs pisciculteurs. Seul le lycée de Bréhoulou (Fouesnant) avait répondu, et il avait été convenu qu'un mercredi après-midi, au premier trimestre 2021, serait réservé à l'intervention de Stéphane Raimond, ancien pisciculteur et animateur national « Loutre et pisciculture ». Celle-ci devait être associée à une présentation des autres mammifères semi-aquatiques par le GMB et à une recherche des indices de présence dans et autour du lycée. En raison du contexte sanitaire, cette action a été reportée en 2022.

En Nouvelle-Aquitaine, le GMHL a adressé un questionnaire aux pisciculteurs ayant déjà bénéficié d'une médiation en ex-Limousin. Ce questionnaire avait pour objectifs de reprendre contact avec eux, d'avoir un retour d'expérience suite à cette médiation et de récolter leurs besoins éventuels en matière de protection de leur pisciculture.

Le questionnaire est disponible en Annexe 7.

Un flyer de 4 pages a été élaboré à l'attention des pisciculteurs (voir Annexe 6). Il présente la médiation pisciculture en Limousin dans le cadre de la déclinaison du Plan.

En région Sud, des échanges ont eu lieu entre la LPO PACA et la pisciculture de Meyer à L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Vaucluse afin d'élaborer un document de conseils pour sa mise en protection par rapport à la prédation par les hérons et, par anticipation, par la Loutre d'Europe. Des pistes de financement pour les aménagements nécessaires sont recherchées.

Bilan des indicateurs en 2021

Indicateurs de suivi	
Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	1 (non exhaustif).
Nombre de formations réalisées par région	0.
Subventions versées	Non spécifié.

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de formations	0.
Nombre total d'interventions sur sites	0.
Nombre total rapports d'expertises	0.
Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	1 (non exhaustif).
Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs «Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe»	Lancement prévu en 2023.
Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs «Accompagnement financier des pisciculteurs»	Lancement prévu en 2023.

Perspectives

Il faudra explorer les différentes possibilités d'aides financières pour les installations anti-prédation, audelà du FEAMPA.

Les deux financements obtenus par la SFEPM fin 2021, pour un montant global de 22 000 €, vont permettre :

- la mise à jour et la ré-impression de la plaquette « Loutre et pisciculture »,
- la réalisation d'une campagne de suivi des exploitations expertisées par le passé (risque de prédation, retour d'expérience sur les systèmes de protection mis en place et leur efficacité) et la rédaction d'une synthèse nationale visant à valoriser ces expériences,
 - la réalisation d'une dizaine environ d'expertises d'exploitations piscicoles,
- la réalisation d'une étude sur la prédation en étangs et développement de nouveaux systèmes de protection.

Une réunion sera organisée en 2022 avec les représentants des professionnels du monde aquacole pour une concertation sur l'étude à mener sur les étangs et bassins d'ornement.

Le rapport de synthèse de la campagne de suivi des exploitations piscicoles servira de base à la rédaction du guide technique sur les aménagements des piscicultures.

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

L'objectif de cette action est de faire connaître l'espèce auprès des différents publics et acteurs pour mieux la protéger, par le biais de formations, de conférences, d'évènements, d'articles et d'autres médias.

Formations et évènements organisés en 2021 :

Les tableaux présentés sur les pages suivantes dressent la liste la plus exhaustive possible des actions de communication, de formation ou de sensibilisation sur la Loutre d'Europe menées au niveau national et régional.

En Nouvelle-Aquitaine, une conférence devait être organisée en début d'année par le GMHL auprès des étudiants en BTS GPN de Neuvic (19). Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis de la réaliser.

Supports de communication

L'animatrice nationale est intervenue lors de deux émissions de radio pour présenter la Loutre et le PNA, le 16 juin 2021 sur Sud Radio dans l'émission de Natacha Harry « Vos animaux » et le 19 octobre 2021 sur Océane FM :

- https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/la-loutre-sur-sud-radio.html
- https://oceanefm.ouest-france.fr/la-loutre-d-europe-une-espece-a-proteger.

Elle a également rédigé un article de vulgarisation dans le numéro d'avril de « La Salamandre » : https://www.salamandre.org/article/ou-en-est-la-loutre-en-france%E2%80%89/, ainsi qu'un communiqué de presse « Loutre et chasse, vrai ou faux problème ? » (voir annexe 11) : https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/la-loutre-et-la-chasse.html.

Par ailleurs, l'animatrice nationale a mis à disposition sur la page Facebook de la SFEPM des supports pédagogiques, conçus à l'origine par l'UICN et traduits en français, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Loutre (voir annexe 12).

La SFEPM s'est également impliquée dans la campagne de mobilisation citoyenne « Bienvenue en Zone sauvage, organisée par le collectif « On est prêts ». La Loutre faisait partie d'une douzaine d'espèces menacées françaises, ambassadrices de la biodiversité patrimoniale.

L'animatrice diffuse régulièrement des informations sur la Loutre, sur des formations et des conférences ou évènements traitant de la Loutre sur la liste de discussion et sur la page Facebook de la SFEPM.

Une plaquette « Connaître et protéger la Loutre d'Europe en Bretagne » a été créée pour la région **Bretagne** (voir annexe 13): gmb.bzh/wp-content/uploads/2022/01/PlaquetteLoutreLight.pdf.

Les évènements suivants ont été animés en région (voir annexe 14) :

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	09 et 10/10/2021	Sud-Morvan sur le bassin de l'Aron et de la Drée	SHNA-OFAB	Bénévoles	Week-end prospection à la recherche de la Loutre d'Europe
Bourgogne - Franche - Comté	03/11/2021	Ouroux-en- Morvan (58)	CD 58, SCENI QUA NON et SHNA-OFAB	Tous publics (entre 25 et 30 participants)	Ciné-Débat – « La Loutre en toute intimité »
	11/12/2021	Chay (39)	LPO BFC	Bénévoles et structures professionnelles de l'environnement (18 participants)	Formation recherche d'indices de présence
	09/10/2021	Fougères (35)	GMB	Grand public (une dizaine)	Projection du film « la Loutre en toute intimité » + échanges avec le public
	23/11/2021	Antrain (35)	GMB/Syndicat Mixte du Couesnon	Elus, usagers de la nature (fédération de pêche, kayakistes, gestionnaires de berges, techniciens de BV) (15 personnes)	La Loutre, présentation et sensibilisation dans les zones en recolonisation
Bretagne	Octobre 2021 jusqu'à juin 2022	Exposition itinérante	GMB	Grand public	Exposition itinérante sur les mammifères semi-aquatiques (dont Loutre d'Europe)
	-	Baud (56)	France 3 Région	Participation du GMB au tournage d'un reportage sur la Loutre d'Europe pour l'émission « Chez vous »	-
	11/09/2021	Châtres-sur- Cher (41)	SNE	40 Adhérents	Connaître la Loutre et que fait SNE en sa faveur
	17/07/2021	Saint-Laurent (18)	SNE	Grand public (4 personnes)	Connaître la Loutre
Centre-Val de Loire	12/06/2021	Mennetou-sur- Cher (41)	SNE	7 personnes dont le Maire qui est très impliqué sur l'espèce	Connaître les forêts alluviales et les espèces notamment la Loutre
	07/08/2021	Vierzon (18)	SNE	Grand public (14 personnes)	Connaître les forêts alluviales et les espèces notamment la Loutre
	10/07/2021	Langon (41)	SNE	Grand public (5 personnes)	Nuit Robinson (discussion sur la Loutre en bord de Cher)
	Janvier	BV de l'Orne	CPIE des Collines Normandes	Formation agents PNR MCB et bénévoles CPIE + techniciens rivières	Accompagnement de suivi

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	Janvier	BV de l'Orne	CPIE des Collines Normandes	Formation étudiant BTS GPN et LPRO	Formation aux protocoles
	Janvier	St-Lô	CPIE des Collines Normandes	Agents CD de la Manche	Rencontre suite à d'anciens diagnostics d'OA
	11/05	Cherbourg	GMN	Service GEMAPI – COMCOM Cotentin	Diagnostic OA
Normandie	22/05	Caen	GMN – Ville de Caen	Grand Public	Mammifères semi-aquatiques
	25/05	St-Lô	GMN	Agents CD de la Manche	Diagnostic OA
	Mai	Lycée Jeanne d'Arc de Caen	Etudiants de terminale + professeurs encadrants	Grand Public	Semaine Ensemble pour Servir la terre : sensibilisation de l'ensemble des élèves et de l'équipe enseignante à des problématiques environnementales (expositions, ateliers) + tombola « Loutrie »
	Juillet	Caen	GMN	Agents CD du Calvados	Accompagnement sur le terrain (indices de présence) + Diagnostic OA + gestion des milieux favorable aux mammifères semi- aquatiques
	Octobre à décembre	BV Dives et Touques	GMN – service civique	Techniciens rivières	Suivi Loutre
	Novembre	BV Sélune	GMN	Techniciens rivières + bénévoles	Suivi Loutre
	Novembre	BV Sée	GMN	Techniciens rivières + bénévoles	Suivi Loutre
	Novembre	BV Sienne	GMN	Techniciens rivières + bénévoles	Suivi Loutre
	Novembre	BV Couesnon	GMN - GMB	Techniciens rivières + bénévoles	Suivi Loutre
	Novembre	BV Varenne	GMN	Techniciens rivières + bénévoles	Suivi Loutre
	Décembre	BV Risle	GMN	Techniciens rivières + responsables de service GEMPAPI	Formation Loutre
	22/05/2021	Guîtres (33)	SFEPM	Grand public (15 personnes)	Fête de la nature - Recherche d'indices de présence de Loutre et conférence Loutre/Vison d'Europe
	23/09/2021	Landes (40)	SFEPM	Bureau d'étude (8 personnes)	Techniques de contact des espèces et prise en compte des mammifères à enjeux
Nouvelle- Aquitaine	06/10/2021	Saint-Martin de Seignanx (40)	GRIFS, OFB, DREAL N-A	Gestionnaires de site, animateur N2000, syndicats de bassin versant, associations, piégeurs, chasseurs, service de l'Etat (29 personnes)	Bilan PNA Vison d'Europe et formation des référents départementaux. La Loutre d'Europe bénéficie des informations diffusées puisqu'elle occupe le même habitat que le Vison d'Europe. Tous les mammifères semiaquatiques sont abordés.
	21/10/2021	Périgueux (24)	GRIFS, OFB, DREAL N-A	Gestionnaires de site, animateur N2000, syndicats de bassin versant,	Bilan PNA Vison d'Europe et formation des référents départementaux. La Loutre d'Europe bénéficie des

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
				associations, piégeurs, chasseurs, service de l'Etat (25 personnes)	informations diffusées puisqu'elle occupe le même habitat que le Vison d'Europe. Tous les mammifères semiaquatiques sont abordés.
	27/10/2021	Saint-Jean-de- Luz	GRIFS	Gestionnaire d'ouvrages, services routiers (3 personnes)	Expertise suite à collision routière, avec le département des Pyrénées-Atlantiques (services environnement et infrastructures)
	23/11/2021	Belin-Béliet (33)	GRIFS, OFB, DREAL N-A	Gestionnaires de site, animateur N2000, syndicats de bassin versant, associations, piégeurs, chasseurs, service de l'Etat (27 personnes)	Bilan PNA Vison d'Europe et formation des référents départementaux. La Loutre d'Europe bénéficie des informations diffusées puisqu'elle occupe le même habitat que le Vison d'Europe. Tous les mammifères semi- aquatiques sont abordés.
	02/12/2021	Courcoury (17)	GRIFS, OFB, DREAL N-A	Gestionnaires de site, animateur N2000, syndicats de bassin versant, associations, piégeurs, chasseurs, service de l'Etat (35 personnes)	Bilan PNA Vison d'Europe et formation des référents départementaux. La Loutre d'Europe bénéficie des informations diffusées puisqu'elle occupe le même habitat que le Vison d'Europe. Tous les mammifères semi- aquatiques sont abordés.
	15/12/2021	Téléphone	GRIFS / la Faune Landaise	Associations, Département, Syndicat de bassins versants (3 personnes)	Suite à 2 collisions routières, relance du département des Landes sur un projet d'aménagement à Saint-Paul-en-Born (40)
	Début 2021 (sur plusieurs interventions)	Mirande (32)	Nature EN Occitanie	Etudiants du Certificat de Spécialisation Technicien Cynégétique du CFPPA de Mirande (32) (12 personnes) https://www.cfppadugers.com/certificat- de-specialisation-technicien- cynegetique-cs-tc/	Étude des Mammifères terrestres non-volants
Occitanie	21/09/2021	Collège de la Montagne Noire (81)	Nature En Occitanie	4 classes de 6ème (environ 100 élèves au total)	Mammifères de la Montagne Noire : présentation, la Loutre d'Europe, ses habitats, ses mœurs, ses menaces et son régime alimentaire ont été présentés aux élèves.
	2021	Ginoles (11)	Aude Claire	Grand public	Présentation de différents mammifères dont Loutre d'Europe
	Octobre 2021	Salle communale de Labruguière (81)	Bénévole de Nature en Occitanie	AAPPMA de Labruguière	Réunion annuelle, un simple aparté sur l'espèce
Pays de la Loire	02/03/2021	Nantes (visio)	EDENN/CNEN (cercle naturalistes des étudiants Nantais)	Etudiants (20 personnes)	Conférence Mammifères semi-aquatiques

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	04/03/2021	Saint- Berthevin-la- Tannière (53)	MNE/CD53	Grand public (8 personnes - jauge COVID)	Sur la piste de la Loutre
	08/04/2021	Landreau (44)	LPO Anjou	Syndicat Divatte	Gestion des habitats en faveur de la Loutre d'Europe
	10/04/2021	Saint-Urbain (85)	LPO Vendée	Grand public (18 personnes)	Implication du public dans le suivi mené sur le site N2000 sous forme de journée de prospection
	09/06/2021	Nantes (44)	EDENN/ Jardin Vivrier de Boisbonne	Grand public (15 personnes)	Conférence Mammifères semi-aquatiques - vallée de l'Erdre (printemps des Castors)
	12/06/2021	Nantes (44)	EDENN/ Jardin Vivrier de Boisbonne	Grand public (10 personnes)	Sortie Loutre (printemps des Castors)
	07/08/2021	Saint-Urbain (85)	LPO Vendée	Grand public (18 personnes)	Implication du public dans le suivi mené sur le site N2000 sous forme de journée de prospection
	03/09/2021	Beaupréau (49)	LPO Anjou	Syndicat de l'Evre	Gestion des habitats en faveur de la Loutre d'Europe
	20/09/2021	Cholet (49)	LPO Anjou	Agglomération du Choletais	Passage à faune
	Novembre	Joué-sur-Erdre (44)	CD 44 / GMB	Agents du CD Loire-Atlantique	Passage à faune
	05/12/2021	Saint-Urbain (85)	LPO Vendée	Grand public (18 personnes)	Implication du public dans le suivi mené sur le site N2000 sous forme de journée de prospection
	14/12/2021	Nantes (44)	EDENN/Bretagne Vivante/St Herblain	Grand public	Conférence Mammifères semi-aquatiques
Sud (ex. PACA)	05/02/2021		LPO PACA	Grand public	Interview à l'émission de radio France Bleu Provence Destination Provence sur la Loutre d'Europe et les autres mammifères aquatiques à propos de la visioconférence « Mazargues - Les loutres et castors - Les enseignes en fer forgé de Mons » (https://www.francebleu.fr/culture/patrimoine/mazargues-les- loutres-et-castors-les-enseignes-en-fer-forge-de-mons- 1612529883)
PAGA)	10/02/2021	visioconférence	LPO PACA	Grand public (20 participants)	Journée mondiale des zones humides : Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques
	13/03/2021	Le Puy Sainte Réparade (13)	LPO PACA	Naturalistes amateurs et professionnels (techniciens rivière, associations naturalistes, gestionnaires) (13 personnes)	Formation sur les mammifères semi-aquatiques et détection de la Loutre d'Europe

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	23/03/2021	Entraigues-sur- la Sorgue et Mondragon (84)	LPO PACA	Syndicat mixte du bassin des Sorgues	Formation Protocole PNA et détection de la Loutre d'Europe
	08/06/2021	visioconférence	LPO PACA	Grand public (9 participants)	Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques
	06/07/2021	Enregistrement et diffusion d'un podcast WILD	-	Diffusion sur les plateformes classiques et lors du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN	Thématique recherche des indices de présence de la Loutre d'Europe et des autres mammifères semi aquatiques
	Les Mercredis nature de l'été (6 sorties et permanence)	En bord de Durance et du Verdon	LPO PACA	Grand public (73 personnes au total)	Intégration de la thématique Loutre d'Europe lors des sorties naturalistes grand public
	Sortie nature « Découverte faune crépusculaire »	Aubignan	LPO PACA	Grand public (16 personnes)	Intégration de la thématique Loutre d'Europe lors des sorties naturalistes grand public
	02/10/2021	-	Tournage (en mai 2021) et diffusion d'une émission de télévision « Il faut sauver la Provence » - Ushuaïa TV	Grand public	Plusieurs minutes consacrées au retour de la Loutre d'Europe en région, aux ruptures de continuité écologique, aux risques de mortalité et à la passe à mammifères du barrage de l'Escale ainsi qu'au PNA et au réseau d'observateur. https://www.clemence rabeauvoix.fr/images/extraits/PAD_SAUVER_LA_PROVENCE.mp4
	09/11/2021	Isle-sur-la- Sorgue (84)		Lycéens en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	Intervention en classe puis terrain : Objectifs : comprendre le principe d'un PNA et comment s'y impliquer en tant que citoyen et futur professionnel de la biodiversité , apprendre les bases de l'écologie et de la biologie de l'espèce, rechercher l'espèce sur le terrain et appliquer le protocole de prospection du PNA.

L'Opération « Havre de Paix »

L'opération, qui avait débuté en 2013 compte aujourd'hui au moins **151** Havres de Paix. En 2021, au moins **15** nouvelles conventions ont été signées. Le travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » sur Lizmap (créée en 2018 par la SFEPM) doit être poursuivi par les structures relais locales. Il est possible que quelques conventions n'aient pas encore été renseignées.

Le troisième numéro de « La Catiche », le bulletin annuel d'information de l'opération, est sorti à l'occasion des fêtes de fin d'année (voir Annexe 10).

Bilan des indicateurs en 2021

Indicateurs de suivi	
Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
Organisation d'évènements grand public	Oui.
Réalisation de formations	Oui.
Réalisation de supports de communication	2.
Evolution du nombre de « Havres de Paix »	+ 15 en 2021.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	151 en décembre 2021 (recensés sur la base en ligne).
Carte des « Havres de Paix » mise en place	Oui.
Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.

Perspectives

Il est prévu pour 2022 la réalisation au niveau national d'un « kit » de supports pédagogiques pouvant servir de base à des présentations, voire pouvant être inclus dans une exposition transportable sur la Loutre mise à disposition des régions :

- une plaquette générale sur la Loutre d'Europe et le PNA.
- un ou plusieurs kakémono(s) sur l'écologie de la Loutre,
- un kakémono sur le PNA Loutre.

Par ailleurs, une réunion du Groupe Loutre avait permis de faire remonter l'intérêt de créer des panneaux signalétiques sur les routes concernant la Loutre afin de les placer au niveau des aménagements réalisés pour l'espèce (en rajoutant les logos des différents partenaires) ou au niveau de points noirs de mortalité routière. Des exemples de panneaux existent notamment en Allemagne ou en Hollande.

L'animatrice nationale accompagnera au mieux les associations et autres structures désireuses de devenir relais local de l'opération « Havres de Paix » en région Grand-Est, voire en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France.

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir une dynamique autour de l'espèce favorable en poursuivant et développant les échanges et les coopérations à différentes échelles.

Comité de pilotage national

La seconde réunion du comité de pilotage national est prévue le 16 mars 2022, en visioconférence. Le compte-rendu de la première réunion est disponible sur le site du PNA Loutre.

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le site internet de la SFEPM sont régulièrement mises à jour : https://www.sfepm.org/loutre.htm.

Le 13^{ème} numéro de *l'Echo du PNA*, le bulletin de liaison du plan, est paru en août 2021 (voir Annexe 9). Il est en téléchargement libre sur le site de la SFEPM.

Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (voir Annexe 8).

La liste de diffusion « infoloutre » qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA*, ainsi que d'autres informations relatives au plan, compte aujourd'hui 915 abonnés (en mars 2022).

Animation régionale du plan

En Auvergne-Rhône-Alpes, la déclinaison en région a officiellement été relancée avec un COPIL le 16 décembre 2021. La rédaction de cette déclinaison, ainsi que le lancement de nouvelles actions en faveur de l'espèce, sont prévus pour le premier trimestre 2022. Le compte-rendu de ce COPIL figure en annexe 15.

Les comptes-rendus des COPIL tenus en 2021 dans le cadre des déclinaisons en **Bourgogne – Franche-Comté** et en **Centre – Val de Loire** figurent respectivement en annexes 16 et 17.

En Ile-de-France, si aucune déclinaison régionale n'est pour l'instant animée et si la Loutre n'a officiellement pas encore fait son retour dans cette région, cette possibilité est envisagée à moyen terme.

En Occitanie, une fiche action a été déposée à la DREAL pour l'animation d'une déclinaison en 2022 dans le cadre d'un partenariat entre le CEN Occitanie et Nature En Occitanie.

En région Sud, le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2021 en raison de la crise sanitaire, mais les membres échangent régulièrement entre eux. Une réunion est prévue en 2022.

Echanges et rencontres à l'international

L'animatrice nationale du plan a échangé avec un vétérinaire italien au sujet d'une liste de contacts au sein des centres de soins accueillant de la Loutre en France, ainsi que sur le protocole de prise en charge d'une loutre en détresse.

Par ailleurs, l'animatrice nationale a participé à trois évènements internationaux en ligne :

- Le séminaire sur la conservation de la Loutre d'Europe organisé par l'Otter Specialist Group (OSG) de l'UICN du 26 au 28 février 2021 dont le compte-rendu figure dans le numéro 13 de *l'Echo du PNA*.
- Le webinaire « World Otter Day », organisé par l'International Otter Survival Fund le 26 mai 2021 : des intervenants du monde entier présentaient la situation des espèces de loutres présentes dans leur pays, et le résultat de leurs recherches.
- Le webinaire « The Otter crossing borders » organisé sur la Loutre d'Europe par des naturalistes belges, allemands et néerlandais : des intervenants de la Basse-Saxe, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, des Pays-Bas, de la Flandre et de la Wallonie ont présenté la répartition de l'espèce dans ces différentes régions ainsi que des exemples de mesures prises pour sa conservation. Cette visioconférence a été l'occasion d'échanger sur le projet LIFE dans le nord-est, et de prendre des contacts pour de futurs partenariats. Un compte-rendu figurera dans le prochain bulletin *Mammifères sauvages* de la SFEPM, ainsi que sur le site dédié au PNA Loutre.

Bilan des indicateurs en 2021

Indicateurs de suivi	
Nombre de comités de pilotage régionaux	3 (AuRA, Bourgogne- Franche-Comté, Centre- Val de Loire).
Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	2 (non exhaustif).
Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.
Indicateurs de réalisation	
Nombre de rencontres internationales	3 (webinaires « The Otter beyond frontiers » et « World Otter Day » de l'IOSF, séminaire « Otter Conservation » de l'OSG - UICN).
Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » - Nombre d'informations transmises en 2021 : - Nombre d'inscrits :	7. 915.

Perspectives

Les échanges d'informations entre les pilotes locaux (DREALs, animateurs) et les pilotes nationaux (DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'animatrice nationale) doivent être développés afin de transmettre l'information en temps réel ou du moins le plus régulièrement possible.

Pour faire écho à l'initiative menée en région Grand Est pour anticiper le retour de la Loutre, la création de réseaux dans les régions où la présence de la Loutre n'est pas encore connue (Hauts-de-France, Île-de-France) doit être encouragée dès maintenant.

Il serait intéressant de publier régulièrement des articles dans l'*Otter bulletin*, le journal de l'OSG (Otter Specialist Group – UICN) pour faire connaître les actions menées en France pour la conservation de la Loutre, ainsi que sur l'évolution de son aire de répartition et les reconnexions possibles avec les populations des pays limitrophes.

Par ailleurs, en septembre 2022 se tiendront respectivement le 34ème colloque européen sur les mustélidés du 14 au 16 septembre et le 15ème congrès international sur la Loutre (organisé par l'UICN) du 19 au 23 septembre. Il serait intéressant d'y présenter les résultats de l'étude sur l'amélioration du protocole de prospection, voire les résultats de la campagne de suivi des piscicultures s'ils sont finalisés au moment de l'envoi des propositions de communications.

CONCLUSION

Bien que la pandémie mondiale de Covid-19 ait continué de sévir en 2021, l'organisation du travail s'est adaptée et les activités ont repris un rythme presque normal : les sorties et formations reprennent, et les mécènes instruisent enfin les dossiers de demande d'aides. La volonté des partenaires de travailler en collaboration est attestée tant au niveau national (participation de nombreuses structures régionales à l'étude de l'efficacité du protocole standard de prospection), qu'au niveau international (organisation de plusieurs séminaires transfrontaliers ou internationaux pour partager les expériences des différents pays concernés par la préservation de la Loutre d'Europe).

Les efforts doivent être maintenus, de nombreux projets engagés - ou en réflexion - depuis le lancement de l'animation devant se concrétiser en 2022. Il s'agira également de commencer à réfléchir à l'évaluation à mi-parcours du plan national d'actions, prévue en 2023.

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
1	Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 22 recensées au total (non exhaustif).
	Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 412 au total (non exhaustif).
	Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationales	Au moins 2 970 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
	Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 4 cartes réalisées (voir Annexe 2).
	Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres en ligne, actualisation prévue mi 2022.
	Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2022 d'un document « boîte à outils ».
	Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue courant 2023.
	Données transmises au SINP	En cours.
2	Nombre de données collectées sur les cas de mortalité	Sur routes: 38 (14 en AuRA dont 3 collectés, 13 en Bretagne dont 7 collectés, 1 en Centre Val de Loire, 2 en Normandie, 4 en Nouvelle-Aquitaine, 4 en Occitanie dont 1 collecté). Hors routes: 14 (6 en Bretagne dont 5 collectés, 2 en Nouvelle-Aquitaine, 6 en Occitanie).
		Un dernier cadavre a été collecté par l'OFB Rhône, sans connaissance de la cause suspectée de mortalité (mortalité routière ou inconnue). 6 cadavres ont également été relevés dans le Limousin, sans connaissance de la cause
		suspectée de mortalité.
	Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Inconnu.
	Nombre de cadavres collectés	13.
	Nombres d'autopsies réalisées	3.
	Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 5 (non exhaustif).
	Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue 2022.

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation		
	Système de collecte des cadavres et des prélèvements	En place dans certaines régions	
	fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée	(Bretagne, Pays de la Loire).	
	rapide des prélèvements et des analyses	En cours en Nouvelle-Aquitaine, en	
		Centre – Val de Loire	
	Banque de prélèvements de tissus en place	Echanges en cours avec le MNHN,	
		convention à signer en 2022	
	Base de données biologiques opérationnelle	En cours de construction.	
	Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.	
	MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.	
	Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation	Toutes régions confondues :	
	effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	- Chasseurs / piégeurs : 4,	
		- Pisciculteurs et professionnels de la	
		pêche : 2,	
		-Services de l'Etat : 5, -Gestionnaires de rives et barrages : 18,	
		-Services routiers, gestionnaires	
		d'ouvrages : 7,	
		-Sports de nature : 1.	
	Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 755 (non exhaustif).	
	Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 54 (non exhaustif).	
	Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Au moins 2 (non exhaustif).	
	Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.	
	Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.	
3	Pourcentage de départements ayant pris un arrêté	Au moins 57 % (au moins 35	
	préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	départements sur 62 où la Loutre est présente).	
	Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Amélioration du guide prévue pour 2022 (suite à l'actualisation de la carte de	
		répartition).	
	Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2023.	
	Centres de soins dotés des installations adaptées et	Au moins 4 centres capacitaires en	
	fonctionnelles	2021 (LPO Aquitaine, Océanopolis, Panse- Bêtes, Tonneins)	
	Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe	Création d'un groupe de travail prévu en	
	en détresse et procédure de relâcher» rédigé et diffusé	2022.	
	Système de récupération et sauvetage des loutres en	Probables disparités régionales, et cas	
	détresse opérationnel et fonctionnel	de découverte de loutres en détresse	
	Nombre total d'individus sauvés	encore peu fréquents. 2 individus relâchés en 2021 (centre	
	Nombre total diffulvidus sauves	LPO Aquitaine).	
	Nombre de publications scientifiques	Inconnu.	
	Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	6 (non exhaustif).	
	Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour	6	
	la prise en compte de la Loutre d'Europe Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés (hors		
	passages à loutres et franchissement d'ouvrages)	4 (non exhaustif).	
4	Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	1	
	Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	6 (non exhaustif).	
	Nombre total d'aménagements réalisés (hors ouvrages)	4 (non exhaustif).	
	Nombre de SRADDET ou autres documents de	,,	
	planification, d'études d'impact ou d'incidence, de	Inconnu.	
	dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe		
	LOUIS & EUROPO		

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation		
	Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.	
	Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2023.	
	Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	1 (non exhaustif).	
	Nombre de formations réalisées par région	0.	
	Subventions versées	Non spécifié.	
	Nombre total d'actions de formations	0.	
	Nombre total d'interventions sur sites	0.	
	Nombre total rapports d'expertises	0.	
5	Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.	
	Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	1 (non exhaustif).	
	Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe »	Lancement prévu en 2023.	
	Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2023.	
	Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.	
	Organisation d'évènements grand public	Oui.	
	Réalisation de formations	Oui.	
0	Réalisation de supports de communication	2.	
6	Evolution du nombre de « havres de paix »	+ 15 en 2021.	
	Nombre de havres de paix pour la Loutre d'Europe	151 en décembre 2021	
	Carte des havres de paix mise en place	Oui.	
	Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.	
	Nombre de comités de pilotage régionaux	3	
	Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe	2 (non exhaustif).	
	Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)		
7	Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.	
	Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.	
	Nombre de rencontres internationales	3	
	Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre »	7 informations. 915 inscrits.	

BILAN FINANCIER

Ce bilan financier présente les crédits alloués pour le PNA par le Ministère de la Transition écologique, ainsi que les financements obtenus par les animateurs du PNA (national et régionaux) pour la mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan, ainsi que d'autres projets en faveur de la Loutre financés par d'autres acteurs. Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont pu mobiliser pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.

	Financeur	Projet financé	Montant (€)
	DREAL NA	Animation nationale du PNA 2019-2028 – année 2020	40 000,00 €
National		Etude « Efficacité du protocole de suivi de présence de la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>) sur le territoire français et pistes d'améliorations » (stage)	5 000,00 € (obtenue en 2020)
		Avance sur la subvention d'investissement « Mise en œuvre d'actions du PNA Loutre d'Europe » 2021-2022 (12 000 €)	3 600,00 €
		TOTAL	48 600,00 €

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
	DREAL AuRA	Animation de la déclinaison régionale	5 500,00 €
Auvergne-	Région AuRA	ENS 69 : Etude Loutre - Rhône	4 125,00 €
Rhône - Alpes	Conseil Départemental du Rhône (69)	Contrat Vert et Bleu Alagnon (Auvergne) – Points noirs routier et aménagement d'ouvrage	5 400,00 €
	Conseil Départemental du Cantal (15)	Points noirs routier et préconisations d' Aménagements	3 267,86 €
Bourgogne- Franche - Comté	Agence de l'Eau- Seine-Normandie et autofinancement	Identification des zones de conflits pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements - Bassin AESN	19 294,01 €
	DREAL BFC	Animation du Plan Régional d'Actions en faveur de la loutre d'Europe	10 000,00 € 5 000 € - LPO BFC et 5 000 € - SHNA)
	DREAL Bretagne	Animation régionale de la déclinaison du PNA Loutre (GMB)	10 000,00€
Bretagne	Observatoire des mammifères de Bretagne	Volet « Connaissance et veille écologique du PNA Loutre »	10 000,00 €

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
		http://gmb.bzh/actualite/observatoire- mammiferes-bretagne/	
	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Beuvron (octobre 2019 – novembre 2022) Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Cosson	10 670,00 € Sur la période, touchée en 2022 (SNE) 10 670,00 € Sur la période, touchée seulement en 2023 (SNE)
Centre-Val de Loire		(mai 2021 – décembre 2023) Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire - Opération Havre de paix pour la Loutre en Sologne (mai 2021 – décembre 2023)	10 670,00 € Sur la période, touchée en 2022 (SNE)
	Conseil Départemental	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Beuvron (octobre 2019 – novembre 2022) Amélioration des connaissances sur la	7 740,00 € touchés en décembre 2020 et 9 010,00 € touchés en novembre 2022 (SNE)
	Loir-et-Cher	répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – Cosson (décembre 2020 – décembre 2023)	5 810,00 € touchés en 2022 et 8 590,00 € touchés en 2023 (SNE)
	EDF	Suivi de la Loutre sur la Sélune (GMN)	5 600,00 €
	DREAL	Suivi de la Loutre sur la Sée, la Varenne et le Couesnon (GMN)	5 000,00 €
	Conseil Départemental de la Manche (50)	Suivi de la Loutre sur la Sienne (GMN)	2 300,00 €
	Conseil régional / Europe	Animation territoriale en faveur de la Loutre et autres Mammifères semi aquatiques	25 000,00 €
Normandie	GMN	Service civique – prospections Dives et Touques	-
	Agence de l'eau Seine - Normandie	Suivi de la Loutre sur le bassin versant de l'Orne (CPIE 61)	Non renseigné
	Conseil Départemental de l'Orne (61)	Suivi de l'ENS des gorges de la Rouvre (CPIE)	Non renseigné
	NATURA 2000	Jours de prospection sur temps d'animation Natura 2000 (PNR des marais du Cotentin et du Bessin	Inconnu, quelques jours par année
Nouvelle	DDEAL NA	Animation d'actions sur l'ex-Aquitaine (GRIFS)	3 000,00 €
Nouvelle- Aquitaine	DREAL NA	Animation d'actions sur l'ex-Limousin (GMHL)	5000,00€
	GMHL	Animation d'actions sur l'ex-Limousin	871 ,18 €
Occitanie	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	Programme Loutre sur le Bassin versant de l'Hérault (coordination par EPTB Fleuve Hérault)	Non renseigné

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
	Les financements obtenus ne sont pas ciblés spécifiquement sur la Loutre (entrée par sous-trame, en l'occurrence la sous-trame des milieux humides) d'où la difficulté de procéder à un estimatif du volume financier dédié à l'espèce.		
		Animation régionale du PNA	6 000,00 €
	DREAL PDL	Suivre et accompagner le retour de la Loutre d'Europe sur des fronts de colonisation sarthois : le bassin versant de la Sarthe amont et le bassin versant du Sarthon.	7 074,00 €
	Conseil Départemental de	Mise en place de 20 passages à faune sur routes départementales, assistance à maitrise d'ouvrage	10 000,00€
	Loire-Atlantique	Suivi des ouvrages aménagés	10 000,00 €
	(44)	Aménagement de 20 ouvrages sur les RD (CD44)	Env. 250 000,00 €
	DREAL PDL / Conseil Départemental de Maine-et-Loire (49)	PNA Loutre	13 610,00 €
	Syndicat du Bassin de l'Oudon	Expertise ouvrage d'art + prospection	5 200,00 €
Pays de la	Cofiroute	Expertise ouvrage d'art	6 450,00 €
Loire	DREAL NA, Agence de l'eau Loire Bretagne, Conseil régional PDL	Marais Poitevin	2 620,00 €
	Bassin Versant du Vicoin	Diagnostic de 7 ouvrages hydrauliques	2 750,00 €
	Etat / FEDER	Missions Syndicat Mixte EDENN via le poste de chargé de mission N2000	Non renseigné
	FEDER/Région PDL/DREAL/PNR B Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf	Conservation et restauration de la continuité écologique de la Loutre d'Europe (PNR B)	129 900,00 €
		Suivi de la Loutre d'Europe sur le site Natura 2000 (LPO 85)	10 762,50 €
	Conseil Départemental Maine et Loire (49) / Agence de l'eau Loire Bretagne	Aménagement de 4 ouvrages pour la faune (CD 49)	27 800,00 €
Sud - PACA	DREAL PACA	Animation de la déclinaison du PNA	Non renseigné
TOTAL			659 684,55 €

REFERENCES

ABEL M., METEGNIER G. (2021). Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Bilan annuel Limousin 2021. Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 14 p.

AZNAR M. (2021). Equipement d'ouvrages perturbant la continuité écologique — Avant-projet. Identification de points noirs potentiels et/ou avérés, propositions d'aménagements limitant la mortalité de mammifères semi-aquatiques dont la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Groupe Mammalogique d'Auvergne, 44p.

AZNAR M., MARQUE A., MAUTRET E. (2021). Etat des lieux de la mortalité de la faune sauvage sur des secteurs routiers départementaux et préconisations d'aménagements et améliorations – Secteurs de Murat/Ségur-les-Villas et Vebret/Antignac dans le département du Cantal. LPO/GMA/CPIE Haute Auvergne, 52 p.

CARNET M. (2021). Accompagnement technique et expertises dans le cadre de travaux - Contrat territorial Aron Morvan – Rapport d'exécution 2021. Société d'histoire naturelle d'Autun, 9 p + annexes.

FERRAND L. (2021). Efficacité du protocole de suivi de présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le territoire français et pistes d'améliorations. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, p.

GILARD C, LERAT D. (2021). Premier bilan des diagnostics de ponts en faveur de la Loutre d'Europe sur le département de la Côte d'Or. Rapport. Société d'histoire naturelle d'Autun, 12 p.

GILARD C, LERAT D. (2021). Premier bilan des diagnostics de ponts en faveur de la Loutre d'Europe sur le département de la Nièvre. Rapport. Société d'histoire naturelle d'Autun, 15 p.

GILARD C, LERAT D. (2021). Premier bilan des diagnostics de ponts en faveur de la Loutre d'Europe sur le département de la Saône-et-Loire. Rapport. Société d'histoire naturelle d'Autun, 13 p.

GILARD C, LERAT D. (2021). Premier bilan des diagnostics de ponts en faveur de la Loutre d'Europe sur le département de l'Yonne. Rapport. Société d'histoire naturelle d'Autun, 21p.

LE FEVRE L., BARON X. (2021). Rapport d'évaluation de la fonctionnalité des passages à loutre dans le Marais poitevin en 2021. Parc Naturel Régional du Marais poitevin, 93 p.

LERAT D. (2021). Identification des zones clés pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements – Bassin AESN –Rapport d'exécution 2021. Société d'histoire naturelle d'Autun, 25 p + annexes.

LPO PACA (2021). Mise en œuvre du plan de gestion écologique de la retenue de Cadarache.

LPO PACA (2021). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Bilan des actions menées en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* en 2021. 37 p.

LPO PACA (2021). Suivi de l'avifaune patrimoniale nicheuse en Durance 2021.

RAMOS M. (2022). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Bilan 2021. Groupe Mammalogie Breton, 22 p.

VILLEGER A., SICRE M. (2022). Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire. Bilan intermédiaire 2021. Sologne Nature Environnement, 56 p.

LEXIQUE

BV: Bassin versant

CD : Conseil départemental CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

COPIL : comité de pilotage

CPIE: Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

DDT(M): Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

DIR : Direction Interrégionale des Routes

DOCOB: Document d'Objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EDF: Electricité de France

FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

FEDER: Fonds Européen de Développement Régional

GMB: Groupe Mammalogique Breton

GMHL: Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux MNHN: Muséum National d'Histoire Naturelle

OA: ouvrage d'art

OFB : Office Français pour la Biodiversité ONM : Observatoire National des Mammifères

OSG : Otter Specialist Group

PACA: Provence-Alpes-Côte d'Azur

PNR : Parc Naturel Régional PNA : Plan National d'Actions SD : Service Départemental

SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères SHNA : Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun

SINP: Système d'Information sur la Nature et les Paysages

SNE : Sologne Nature Environnement

TVB: Trame Verte et Bleue